



SOCIÉTÉ ÉCOLOGIQUE
DU **POST-URBAIN**

Assises de la société écologique du post-urbain *Déménageons le territoire !*

Vendredi 23 juin – Dimanche 25 juin à Vasles, Deux-Sèvres

Réempaysanner nos sociétés

Débat entre Gaël Louesdon (ex Terre de Liens Normandie) et Christian Sunt (Aderoc et Université rurale des Cévennes), animé par Jules Bomare (EGPU)



Issue des captations vidéos de Fabian Lévêque

Le réempaysonnement de notre société est une nécessité, un impératif pour faire face aux évolutions écologiques et énergétiques. Face à la radicalité néolibérale qui occupe et instrumentalise depuis 40 ans les institutions démocratiques au profit de la seule voie productiviste et capitaliste, des radicalités sociales et culturelles alternatives s'organisent, pour réclamer de 1 à 10 millions de paysans et plus largement d'actifs ruraux. Quelles sont les expériences probantes en cours en France en matière de réempaysonnement ? Comment s'y prend-on lorsque nos modes de vie urbains nous ont à ce point déliés de toute relation directe à la terre et plus largement à la main ? Faut-il compter sur les institutions locales ?

L'autonomie alimentaire des villes est un leurre. À ce jour, si tous les toits de Paris étaient cultivés de la manière la plus intensive existante, ils ne pourraient nourrir que 7 % des Parisiens. C'est ce rapport entre population d'un territoire et espace nécessaire pour l'alimenter que la plateforme Parcel, créée par Terre de Liens, met en exergue. Cette décorrélation entre territoire nourricier et territoire de vie est à comprendre à travers l'extrême division du travail qui s'est installée dans les sociétés urbaines et donc une hiérarchisation de ce travail. Le modèle extractiviste métropolitain organise le pillage des ressources au niveau mondial par la mécanisation et la parcellisation des tâches dans le but d'alimenter les centres

urbains de toutes les ressources possibles et imaginables. Il y a donc lieu de reconstruire une économie paysanne de subsistance.

A ce titre, Christian Sunt avance :

« Je ne pense pas qu'un million de paysan ça suffira. Il n'y a pas de paysan sans un maréchal-ferrant, sans un menuisier. Il faut se réapproprier les activités créatives sur le territoire, reprendre la maîtrise de nos savoirs, pouvoir reconstruire nos outils et les réparer, abandonner la dépendance énergétique par plus d'activités physiques, partager le travail avec les animaux, changer nos rapports à la machine ».

En ce sens, il est nécessaire de remettre en place les communautés d'habitants qui gèrent leur autosubsistance par la pluri-activité, de conserver des villes de petites tailles, de développer des communautés autonomes.

Pour Gaël Louesdon, cette idée de l'autosubsistance renvoie alors à la nécessité de politiser l'alimentation pour développer l'autonomie alimentaire des territoires. Aujourd'hui, nous sommes habitués à ce que les entreprises nous nourrissent. Pour Gaël Louesdon, il est nécessaire de mettre la question de l'autosubsistance dans les débats par le biais d'outils institutionnels issus des politiques communales ou intercommunales, par exemple des PLUi réinventé.

« Les 1250 intercommunalités en France pourraient développer des projets alimentaires territoriaux » afin d'éveiller les débats autour de l'alimentation.

Il faut ce faisant selon lui se saisir des outils de l'urbanisme pour faire émerger des Communs fonciers afin de sortir la terre du marché et la protéger de l'appropriation. Il avance l'idée de conservatoire de terres agricoles sur le modèle de Terre de Liens qui permet par exemple la mutualisation de la propriété foncière, ou encore de tourner la propriété privée vers l'intérêt général alimentaire. Une démocratie alimentaire reste à inventer. Et si la loi actuelle interdit d'aménager les espaces agricoles, il est malgré tout possible de l'interpréter dans le cadre d'une jurisprudence alimentaire.

« Les opérations d'aménagement programmées peuvent ne pas être affectées que pour faire de la construction. Ce sont aussi des outils opposables à un tiers. On doit pouvoir préempter une ferme si on juge qu'elle prolonge le système industriel. Si on suit les cartes de la SAFER, on peut voir que les terres en marron [diapositive] seront transmises dans les 5 à 10 ans. Ce sont des terres qui vont changer de main, on peut décider de préempter ces terres. La commune doit pouvoir dire : « Si jamais cette terre ne correspond pas à mon programme alimentaire, je l'achète et je la garde jusqu'à ce que l'agriculteur soit prêt à passer bio » ».



Issue des captations vidéos de Fabian Lévêque

L'objectif est donc de faire de l'alimentation un champ de lutte, d'ouvrir un espace de discussions démocratiques, en (re)tournant les institutions.



Cependant, selon Christian, il faut être vigilant aux institutions étatiques qui sont faites pour casser les dynamiques culturelles. Par exemple, « *les Cévennes ont été divisées par Napoléon en 7 départements, c'était pour casser les résistances. Il faut créer des institutions qui correspondent à l'écosystème le plus pertinent pour l'autogestion des habitants* » qui sera une échelle démocratique de décision afin de prendre en main nos territoires. Dans une conclusion tout en simplicité, Christian propose : « *Abandonnons les institutions étatiques* ».